

NOVEMBRE 1897

Le Clocher Breton

REVUE MENSUELLE!

*Mon pays est l'plus beau d'la terre
Mon clocher l'plus haut d'alentour
Que j'aime ma bruyère
Et mon clocher à jour.*

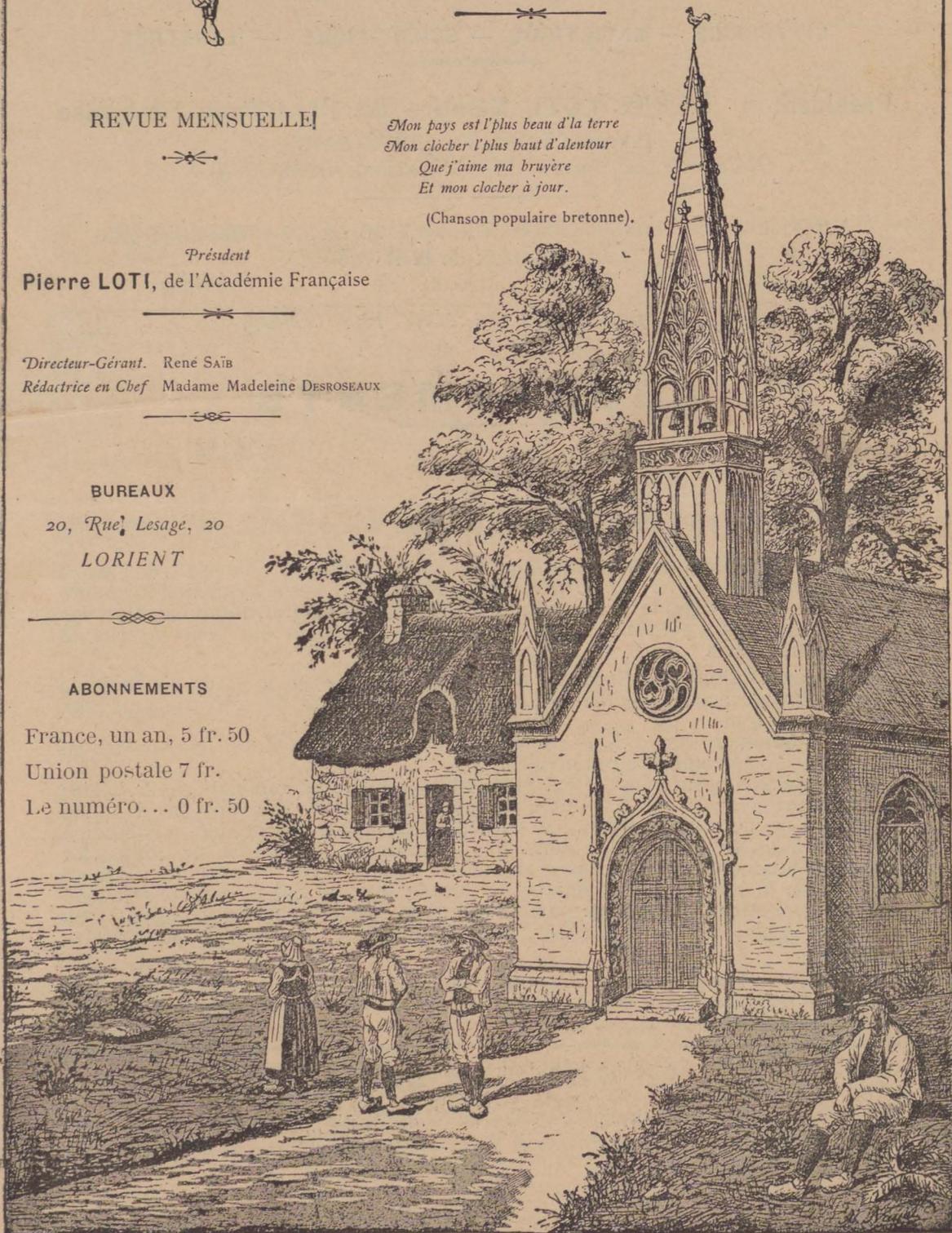
(Chanson populaire bretonne).

Président
Pierre LOTI, de l'Académie Française

Directeur-Gérant. René SAÏB
Rédactrice en Chef. Madame Madeleine DESROSEAUX

BUREAUX
20, Rue Lesage, 20
LORIENT

ABONNEMENTS
France, un an, 5 fr. 50
Union postale 7 fr.
Le numéro... 0 fr. 50



LE
CLOCHER BRETON

Revue Mensuelle

LITTÉRAIRE — ARTISTIQUE — SCIENTIFIQUE — ILLUSTRÉE

Président : PIERRE LOTI, Membre de l'Académie Française

DIRECTEUR-GÉRANT : RENÉ SAIB

Rédactrice en Chef : M^{me} MADELEINE DESROSEAUX

Adresser toutes communications à RENÉ SAIB ou à M^{me} DESROSEAUX
aux Bureaux de la Revue

LORIENT — 20, RUE LESAGE. 20 — LORIENT

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

FRANCE :	Un an.	5 fr. 50
—	Six mois.	3 »
ÉTRANGER :	Un an.	7 »

NOTA. — Pour s'abonner, on peut s'adresser directement à l'administration de la Revue.

On peut également se présenter dans n'importe quel bureau de poste de France ou de l'Étranger et y verser le prix de l'abonnement, sans qu'aucune formalité soit nécessaire, ni que le prix soit majoré d'aucune façon. L'administration des Postes fait aussitôt parvenir à la Revue ces abonnements qui sont inscrits et servis sans retard.

Abonnements d'essai. — En outre des abonnements d'un an et de six mois, le *Clocher Breton* accepte, à titre d'essai, des abonnements de trois mois au prix réduit de un franc.

Ces abonnements sont tous payables d'avance en mandats, bons-postes ou timbres et ne peuvent être renouvelés.

Un quatrième numéro est servi. Si, étant satisfait de la publication, on désire s'y abonner pour un an, il suffit d'accepter ce numéro. A moins de demande contraire ou de mandat reçu, une traite postale de 5 fr. 50 est alors présentée à l'abonné dans le courant du mois. Si, au contraire, on désire ne contracter aucun abonnement, il faut refuser au facteur ce quatrième numéro ou, s'il a été accepté par inadvertance, le remettre au bureau de poste d'où il nous est retourné sans nouvel affranchissement. Dans le cas où la bande aurait été déchirée, nous renvoyons quand même le numéro, mais il faut alors l'affranchir au tarif des imprimés.

Paiement. — Les abonnements sont payables, soit d'avance, sans frais, soit dans les trois premiers mois par traite postale aux frais (10 à 25 centimes) de l'abonné.

LE CLOCHER BRETON

Est en vente dans les principales villes et bibliothèques des gares de Bretagne ; à Paris, à la gare Montparnasse et dans les kiosques ; à Londres, à la Librairie française.

CLOCHER BRETON

REVUE LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

3^e ANNÉE. — N^o 29.

NOVEMBRE 1897

Bureaux : 20, Rue Le Sage, Lorient. — Abonnement : 5 fr. 50 par an

SOMMAIRE : — *Le Menhir de Locmariaquer*, Amiral RÉVEILLÈRE, A. LE BRAZ, Ch. LE GOFFIC, Madeleine DESROSEUX, JOS PARKER, F. LE GUYADER, Léon DUROCHER, Sylvane DE KERALVÉ, Léon BERTHAUT, V. GRIFFON, R. GRAND, René SAÏB : — *Les Mélodies populaires de Basse-Bretagne*, L.-A. BOURGAULT-DUCOUDRAY ; — *Marie-Louise*, G. DE PEYREBRUNE ; — *La Toussaint de la mer*, Ch. GÉNIAUX ; — *Morgane*, Yann RUMENGOL ; — *Le Retour*, Emile CHRÉTIEN ; — *Amour d'hiver*, Charles FUSTER ; — *Le Mois artistique ; La Cuisine simple ; — Les Livres* (Voir en couverture).

Le Menhir de Locmariaquer

AI la tâche, assez ingrate, d'exposer les faits.

Vers le milieu du mois, paraissait, dans les journaux, une lettre adressée par M. le contre-amiral Réveillère au directeur de l'Exposition de 1900, et demandant qu'on fit figurer à cette exposition le grand menhir brisé de Locmariaquer. Peu après, l'amiral obtint la réponse que son projet serait soumis au comité de l'Exposition, et des appréciations, plutôt favorables, parurent à ce sujet dans la presse.

Je l'avoue, ma surprise fut extrême, et les explications que donna, en divers journaux, M. l'amiral Réveillère, ne parvinrent pas à la dissiper. Un menhir à l'Exposition !!! Je dus relire. Il fallut bien pourtant me rendre à l'évidence et il m'apparut dès lors que le *Clocher Breton* se devait à lui-même de tenter une protestation.

La première personne à qui je m'en ouvris fut M. Le Méné, président de la Société Polymathique du Morbihan, qui me répondit par une adhésion absolue. Les protestations furent immédiatement lancées.

Tirées à cent exemplaires seulement, elles furent envoyées, sous bandes, timbrées à un centime, aux principales personnalités du sud du Morbihan. Nombre d'entre elles s'égarèrent sans doute, d'autres ne furent pas ouvertes, mais néanmoins la liste d'adhésions que nous publions plus loin est significative, et les notes enthousiastes que presque tous nos correspondants ajoutèrent à leur

approbation nous permettent de croire qu'une vaste protestation populaire eut été unanimement bien accueillie.

On lira tout à l'heure les lettres que nous avons reçues à ce sujet des principaux écrivains bretons, qui étaient tout naturellement désignés pour traiter avec compétence la question. Mais peut-être est-il utile de donner auparavant quelques notes sommaires sur le monument lui-même.

Le Men-er-H'Roeck

D'après M. Z. Le Rouzic, conservateur du musée Miln, à Carnac, le Men-er-H'Roeck mesure exactement 21 mètres de longueur et a une forme phallique. La circonférence de base est de 10 mètres, et son poids doit être d'environ 350.000 kilos. Il était l'indicateur du tombeau voisin, le dolmen des Marchands, qui est également célèbre. Actuellement il est brisé en quatre morceaux, mais M. Le Rouzic ne croit pas que ce soit la foudre qui l'ait abattu. Il a remarqué que 80 pour 100 des menhirs tombés sont couchés dans la même direction, et conclut qu'ils ont été probablement abattus par un tremblement de terre ayant suivi cette direction.

Quoi qu'il en soit, voilà longtemps qu'il est question de le redresser et ce serait peut-être chose faite si M. Henri Martin, qui avait pris cette œuvre à cœur, avait vécu quelques années de plus. M. de Mortillet, qui le remplace actuellement comme président de la commission des monuments mégalithiques, ne tentera-t-il rien à son tour ?

Quelques-uns de nos correspondants nous ont offert spontanément de sous-

crire pour cette restauration sur place. Les sommes offertes ainsi dépassent une centaine de francs. Ce n'est rien évidemment, mais c'est beaucoup si l'on considère *que nous n'avions rien demandé*, et que c'est de leur propre initiative, sans qu'on eut nullement parlé du relèvement et sans entente entre eux, que certains de nos correspondants nous ont fait ces offres.

Elles nous mettaient dans l'obligation d'étudier la question, et malheureusement il nous parut vite que les difficultés sont considérables. En attendant que M. le préfet du Morbihan ait fait, comme nous l'en avons prié, établir le devis des travaux, une première approximation de la somme nécessaire nous fut donnée par M. Gallot, architecte de la ville de Lorient, qui estime la dépense à 30 ou 40.000 francs au moins.

D'autre part, nous avons reçu de M. Willotte, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Morbihan, la lettre suivante :

M. Willotte

Vannes, le 23 octobre 1897.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 courant, j'ai l'honneur de vous informer qu'après en avoir conféré avec mon ingénieur de Vannes, M. Lebert, je pense que l'œuvre du relevage du menhir de Locmariaquer, même faite en son emplacement actuel, serait très difficile et coûteuse.

Le procédé qui me paraîtrait le meilleur consisterait à rapprocher d'abord les morceaux et à les ajuster à nouveau les uns aux autres en les reliant par des goujons métalliques dissimulés sous des joints au ciment (ce qui serait déjà une opération très délicate en raison de l'obligation de placer bien exactement les morceaux en contact suivant les courbures de leurs surfaces de cassure) ; une fois le monolithe primitif ainsi reconstitué, on le relèverait par des procédés analogues à celui qui a servi pour l'érection de l'obélisque de la place de la Concorde à Paris.

Il serait fort difficile d'évaluer ce que tout cela coûterait ; en tout cas, ce serait fort cher et dépasserait certainement de beaucoup le total des sommes que l'on peut raisonnablement recueillir par voie de souscriptions privées. Pour que la tentative pût réussir, il faudrait que l'Etat s'y intéressât et fournit à titre gratuit le concours des appareils de la marine nationale comme il l'a fait en 1838 pour l'érection de l'obélisque de la place de la Concorde.

Je me demande au reste si le menhir de

Locmariaquer a jamais été mis debout. On attribue généralement, je crois, sa chute et ses cassures à l'action de la foudre. Ne se serait-il pas brisé plutôt en tombant lors des tentatives que nos ancêtres, les Celtes, ont faites pour le dresser ?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

H. WILLOTTE,

Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées

M. l'amiral Ménard

Ces renseignements n'ont fait que confirmer de point en point ceux que m'avait fort aimablement donnés quelques jours auparavant M. le vice-amiral Ménard en son hôtel de la Préfecture maritime de Lorient.

Malheureusement, M. l'amiral Ménard ajouta que le port de Lorient — d'où il eut été relativement facile d'expédier les appareils nécessaires — ne les possède pas. Il ne se trouve en effet à l'arsenal qu'une grande grue de 160 tonnes, *fixe* et scellée à quai, et une grue *flottante* de 52 tonnes, qui ne peut être installée à terre. Dans ces conditions M. l'amiral Ménard pense qu'il faudrait pour relever le Men-er-H'Roeck une opération semblable à celle que nécessita l'érection de l'obélisque de Louqsor. Les appareils destinés à cette opération devraient être établis sur place, et la dépense serait par suite considérable.

En résumé, on peut dire que la restauration sur place est possible, mais qu'il faudrait une entente entre les communes intéressées, le Conseil général et l'Etat, chacun apportant sa quote-part financière qui s'ajouterait au produit d'une souscription publique.

Voici maintenant la suite des lettres et documents que nous avons reçus :

M. l'amiral Réveillère

Brest, 21 octobre 1897.

Monsieur le Directeur et très honoré confrère,

Je réclame toute votre indulgence pour ma prose ; je vous écris de mon lit, plus que souffrant, malade.

Il faut pour que je prenne la plume, que votre extrême courtoisie m'en fasse une absolue obligation.

J'ai le plus profond respect pour le particularisme breton, *mais je ne le partage pas.*

Si vous relevez le menhir *sur place*, j'apporterai une cotisation de grand cœur, comme pis aller.

Le transport du menhir de Locmariaquer à Paris serait la reconnaissance d'idées auxquelles je ne renoncerais jamais.

Permettez-moi de vous faire remarquer que si les Morbihannais avaient relevé le menhir de Locmariaquer, COMME ILS AURAIENT DU LE FAIRE, il ne serait venu à l'idée de personne de le transporter à Paris.

Veillez agréer, monsieur le Directeur, et très honoré confrère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Contre-Amiral REVEILLÈRE.

M. Anatole Le Braz

Quimper, Stang-ar-Coat, 19 octobre 1897.

Monsieur et cher confrère,

Lorsque l'amiral Réveillère conçut le projet dont vous me parlez et qui fait un bruit si légitime dans la presse, je fus, je crois, un de ceux à qui il s'en ouvrit des premiers. Sa lettre, je l'avoue, me prit au dépourvu. Ma première impression fut, comme la vôtre, de crier au sacrilège. Exhiber un menhir à Paris, en 1900, pour être un objet de spectacle et peut-être de risée aux badauds de la « foire du monde », quelle profanation ! Je crus entendre la protestation indignée des antiques peuplades qui dressèrent, avec le seul levier de la foi, — de la foi qui soulève les montagnes, — ces frustes et monstrueux symboles des premières adorations humaines. « Pour Dieu (dont ces pierres sont les immémoriales incarnations), abandonnez votre projet impie ! Laissez les menhirs à la lande. N'arrachez point les idoles de notre préhistoire à leur temple séculaire qui a la terre de granit pour socle, le jeu changeant des nuages pour frise et les grands murmures de la mer pour orgues éternelles ! » Mais, à la réflexion, je posai la plume et je relus la lettre de mon vénérable correspondant.

Je savais sa haute intelligence et son culte ardent des choses de la Bretagne. Il est de ces hommes à qui l'on doit d'examiner à fond leur pensée avant de décider qu'ils se trompent. C'est ce que je fis, et ma réponse à sa lettre fut tout juste à l'opposé de celle que je préférais tout d'abord. Au lieu de m'élever contre son idée, je m'engageai à lui prêter mon humble appui.

Les raisons qui m'y déterminèrent, je vais vous les dire. Vous jugerez de ce qu'elles valent.

J'imagine que c'est au cours d'un pèlerinage au champ de ruines de Carnac que le rêve dont il a depuis fait part à la presse a germé dans l'esprit de l'amiral. Il a vu ce que nous

avons vu tous : les restes mutilés de la plus antique peut-être des religions humaines lamentablement effrités à terre, des blocs qui furent des dieux, disséminés en moëllons épars, une plaine sacrée livrée à la charrue, comme au temps des malédictions bibliques. Quel est celui de nous, je vous prie, qui n'a quitté ces lieux de désolation (que les antiques dévastent à l'égal des paysans), le cœur serré d'une angoisse étrange, avec, dans les oreilles le cri de détresse, la longue plainte muette et d'autant plus douloureuse dans ce sol de mort, tout jonché de divinités déchues ? Cette plainte, l'amiral Réveillère ne s'est pas contenté de l'entendre : il a voulu y compatir. Il a une âme de vrai Celte, ce marin, qui sait être douce même aux choses.

Rendre aux alignements dévastés de Carnac leur majesté d'église préhistorique, hélas ! il n'y pouvait songer. Trop de menhirs manqueraient à l'appel ; il faudrait arracher pierre à pierre presque tous les cailloux des routes morbihannaises. Mais pourquoi ne relèverait-on pas telle pierre couchée, restée presque intacte ? Pourquoi ne lui restituerait-on pas sa qualité de « pierre debout » ? Et par exemple, ce cadavre foudroyé de Locmariaquer, comment se résigne-t-on à le laisser étendu là, lorsqu'il suffirait de quelque argent et d'un peu de bon vouloir pour le ressusciter dans toute sa masse, dans tout son prestige, dans toute sa beauté ? Qui sait ? L'âme farouche de quelque Zeus barbare, roi des dieux et des hommes, palpète peut-être encore dans les tronçons du monstre abattu.

Ainsi, soyez-en sûr, a raisonné l'amiral, et, ce monolithe sauvable, il n'a plus eu souci que de le sauver. Mais par quel moyen ? En faisant appel à la Bretagne ? Elle est d'une apathie de granit, plus lourde à remuer que les pierres ancestrales qui hérissent son sol. Il a cherché autre chose, et vous voyez qu'il a bien fait. Que le menhir aille ou non à l'exposition, ce n'est pas là ce qui importe. Dans tous les cas, il serait toujours aussi facile de l'en faire revenir que de l'y envoyer. Non, ce qui importe, c'est le bruit fait, c'est l'agitation créée. Il dormait dans l'herbe, le géant : les mousses le rongeaient, les pluies le désagrégeaient, la terre, lentement, sournoisement, travaillait à l'ensevelir : et voici que la main de M. Réveillère tout à coup l'empoigne, le soulève, le brandit et le lance au milieu de nos petites préoccupations contemporaines avec une telle force que toute la France se retourne au fracas et se secoue, comme éblouée par toute l'eau, par toute l'encre qu'il fait jaillir. Autour d'une question locale, l'amiral Réveillère a provoqué un mouvement national. Croyez qu'en tout état de cause, le géant de Locmariaquer y gagnera de retomber sur ses pieds. Vous penserez comme moi, que c'est là l'essentiel.

Vous savez maintenant pourquoi et dans quel sentiment je suis avec l'amiral Réveillère

en cette circonstance, Merci de m'avoir fourni l'occasion de le dire dans votre *Clocher* dont le carillon m'est si cher. Offrez à Madame Madeleine Desroseaux mon hommage le plus empressé et recevez pour vous, monsieur et distingué confrère, l'expression de mes sympathies les plus dévouées.

Anatole LE BRAZ.

M. Ch. Le Goffic

Paris, 21 octobre 1897.

Mon cher Confrère,

Eh! oui, il serait dommage, peut-être, que le menhir de Locmariaquer restât prisonnier des Parisiens. Mais rien n'empêcherait, après l'Exposition, de le renvoyer en Bretagne par la même voie qu'il aurait prise en venant et avec les mêmes moyens de transport. Je ne puis partager vraiment votre indignation contre le projet de l'amiral Reveillère. Il me semble à la fois héroïque et touchant, et j'ai le regret de constater comme une arrière-pensée de commerce chez quelques-uns de ceux qui le combattent. Ce n'est point votre cas, je le sais. Mais vraiment, quand nos menhirs et nos landes attireraient chez nous un peu moins de touristes, où serait le mal? Je n'éprouve pour mon compte aucun besoin de me solidariser avec les aubergistes. Il n'y a qu'eux, à tout prendre, qui pâtiraient du déplacement momentané du Men-er-H'rock. Et l'érection de ce menhir, au cœur de Paris, serait merveilleusement propre à servir nos idées. Il n'y a que là où il aurait la force d'un symbole. Et quel beau jour, mon cher confrère, que celui où, reprenant conscience de leur communauté d'origine, Bretons, Irlandais, gens des Highlands, Cornouaillais, Gallois, etc., viendraient pieusement vers lui et que la théorie réparatrice, après avoir salué le vénérable autel, scellerait sur sa pierre l'alliance définitive des Celtes du continent et des îles! Ce n'est qu'un rêve. Soit. Vivons le tout de même, puisqu'il est généreux et grand, puisqu'il est désintéressé surtout. M. de Champagny me contait qu'en son château de Kerduel il venait souvent des étrangers qui sollicitaient l'autorisation de visiter la tour du nord, où la légende veut qu'ait habité le roi Arthur. Sur leurs genoux, en baisant les rudes marches de pierre, ils gravissaient l'escalier. C'étaient des Gallois qui baisaient sur ces marches usées la poussière de leur propre rêve. Cette tour du nord remonte à peine au XV^e siècle. Peut-être le savaient-ils et ils n'en prenaient cure. Combien ils avaient raison!

Croyez, mon cher confrère, à mes sentiments dévoués.

Ch. LE GOFFIC.

Mme Madeleine Desroseaux

Qu'irait-il faire à Paris, le fabuleux géant de pierre, le farouche Men-er H'Roeck

que la foudre a couché à terre et qui allonge son torse puissant dans les plaines de Locmariaquer, majestueux dans sa défaite comme un guerrier de légende?

Quelle figure ferait-il là-bas, lui le grave Préhistorique, dans le cadre banal d'une place, dans les modernes décors d'une ville, dans l'agitation des foules?..

Sa mine fruste, son nom sauvage de roi barbare, seraient autant de sujets de risée pour la gouaillerie parisienne. On le bafouerait sans pitié, sans respect pour sa grandeur morte, le vieux souverain déchu que nos ancêtres vénérèrent, qui régna en Dieu sur la plaine et dont la vieillesse millénaire touche à l'immortalité.

Plutôt que de l'exiler là-bas, autant le laisser où il est, couché au milieu des ajoncs, vêtu de son manteau de mousses, dans l'immense désert silencieux, sur le sol tranquille des Vénètes, où dorment ses contemporains, les Celtes qui pieusement l'édifièrent et crurent à son éternité.

Sphinx impassible de la lande, majestueux symbole ancestral, survivant aux vieux temps obscurs à jamais ensevelis dans l'ombre, silencieuse figure du passé, qui vit naître et grandir la race, ce Men-er-H'Roeck est à nous, il fait partie de notre héritage. C'est dans les champs de Locmariaquer que les Bretons doivent le relever; c'est dans la terre de granit, dans la plaine qu'il a si longtemps dominée, et qui est aussi son domaine qu'il doit reprendre sa place au soleil, dans le cadre qui lui convient, aurolé de souvenirs, la tête haute sur le ciel triste où passe, aux heures crépusculaires, la rouge chevauchée des nuages.

MADELEINE DESROSEAUX.

M. Léon Durocher

Je ne saurais infliger un blâme à l'amiral Reveillère. Au moment où l'on vient d'inaugurer le phare d'Eckmühl, on a pensé que Paris devant devenir port de mer en 1900, les vaisseaux auraient besoin d'amers, de gigantesques amers, pour se guider entre les récifs dont on sèmera les abords du Champ-de-Mars et du Trocadéro. Le menhir de Locmariaquer rendrait donc de très grands services à la navigation parisienne. Je ne crains qu'une chose: Les Anglais viendront en foule à l'Exposition. Ces insulaires ont la déplorable manie de gratter les monuments dont

ils veulent emporter un souvenir ; à la fin de l'Exposition il ne resterait plus un centimètre du menhir de Locmariaquer.

Il vaut mieux que le colosse de pierre reste sur la lande celtique, et figure au Champ-de-Mars sous la forme d'un pain de sucre de 21 mètres. Moyennant un schelling les antiquaires d'Outre-Manche pourront gratter au-dessus d'un café ture le mégalithe armoricain, que lècheront gratuitement les enfants chez qui l'on aura reconnu un goût spécial pour les études historiques.

Cette ingénieuse combinaison permettra à la Bretagne de conserver son menhir et même son prestige... Les gens qui s'exhibent à Paris en gilet breton suffisent à nous ridiculiser.

Léon DUROCHER.

M. Frédéric Le Guyader

Comme une Enigme, au sein de l'Ere quaternaire
Bien avant qu'on connût le Sphinx à l'œil beant,
Les Primitifs avaient dressé ce roc géant
Qui git en quatre blocs, frappé par le tonnerre.

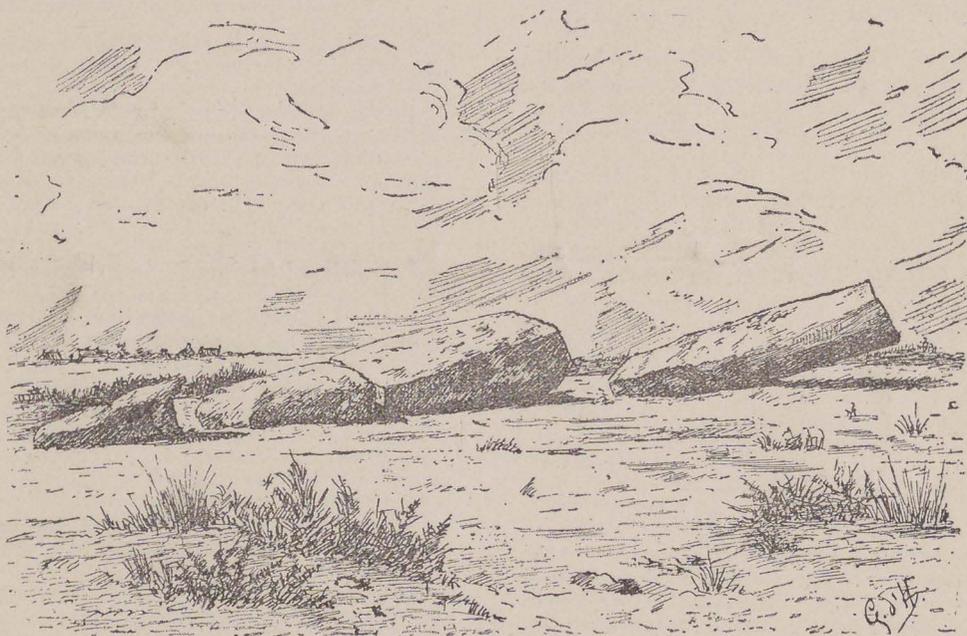
Ce gigantesque Aïeul, que le Breton révère,
On va donc l'arracher des bords de l'Océan,
Pour que Paris badaud, sceptique et mécréant,
Viene bailler devant ce « Clou du Centenaire ».

Allons, réveille toi ! Paris t'attend : sois fier !
O témoin du Déluge, Ancêtre de l'Histoire,
Va, sous la Tour Eiffel, chercher un peu de gloire.

Colosse de granit près de la Tour de fer,
Le plus surpris de tous, au milieu de la Foire,
Ce sera le Géant de Locmariaker.

22 octobre 1897

Frédéric LE GUYADER



Le Men-er-H'Roeck

M. Léon Berthaut

Dimanche 24 octobre 1897.

Je suis contre l'enlèvement du menhir de Locmariaquer de même que je serais contre l'enlèvement de la cathédrale de Rouen ou de l'ange pleureur d'Amiens. Les Anglais disent « The right man in the right place ». En changeant le mot homme dans cette phrase, je dirai brièvement : « Chaque chose à sa place ». Et d'ailleurs, on est en train de mutiler Paris ; inutile de piller la province.

Léon BERTHAUT

M. Jos Parker

Kergoadic, 21 octobre 1897.

Monsieur le Directeur du *Clocher Breton*,

Tous les Bretons approuvent l'initiative que vous venez de prendre en divulguant le projet de transport à Paris du menhir de Locmariaquer.

Il est certain — son ardent et pur patriotisme en est garant — que l'amiral Reveillère n'a obéi, en devenant le promoteur de cette idée, qu'à l'aspiration la plus louable. Pour lui l'érection de ce monument celtique dans la

capitale de France, de *Bro-Chall*, quel que fut le lieu où l'on dut le mettre, allait implanter dans la nouvelle Lutèce, à la face des Parisiens de nos jours, une glorieuse et florissante émanation de ce sol sacré des ancêtres, et aussi bien pour le peuple, le penseur, l'artiste et le poète, dresser dans ce granit millénaire l'indestructible symbole du génie de la race...

Non ! Ce n'est qu'un rêve de Breton amoureux de son pays. Non ! Ce monument n'y saurait avoir sa place. Trop de foule bruyante et gouailleuse ferait regretter à la pierre sauvage le bruit aimé des flots. Elle n'apporterait qu'à un trop petit nombre cette évocation de l'antique religion et des forces géantes du peuple primitif ; elle n'ajouterait pas un fleuron de plus à la couronne celtique.

Et puis — j'en appelle à ceux que choque le manque de cadre et d'harmonie — il faut à ce monument original son entourage naturel, sous peine de ne faire qu'un *pendant* à l'obélisque.

Gardons nos richesses qui pour être en pierre n'en ont que plus de valeur. Aujourd'hui on peut venir chez nous visiter nos monuments, et il ne convient point que nous les laissions enlever, serait-ce pour Paris ; car après avoir été dans l'esprit des donateurs généreux l'image commémorative de nos merveilleuses origines, la belle pierre des landes, le superbe granit de Locmariaquer dégènerait sur la place publique jusqu'à n'être plus qu'une borne.

Non ! c'est un sacrilège. Refusons de le laisser commettre. Il est inutile. Il dépouille notre terre sans profit. Louons, je le répète, le mobile de notre distingué compatriote, mais opposons nous à l'enlèvement de la pierre vénérable ; gardons notre men-hir !

Jos PARKER.

Mme Sylvane de Keralvé

Vous voulez protester ? Protestons. Moi, j'étais bien tranquille, sûre qu'en Paris jamais on ne verrait ce bloc. La foudre l'a mis à mal. Les Parisiens ne sont pas de même force. Tel quel, il est trop lourd ; on ne le transportera pas, — on ne le transportera plus, car il est venu chez nous de quelque part, demandez aux savants.

Moi, je veux bien qu'on l'emporte, — s'ils peuvent — et qu'on le ramène. Mais si Paris voulait mon humble avis, puisque là, l'apparence est tout, qu'on en fasse un en carton-pâte... Ce sera beaucoup moins dangereux.

Sylvane de KERALVÉ.

M. Vincent Griffon

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis avec vous et que je proteste énergiquement contre l'acte de vandalisme qui aurait pour effet de transporter dans un cadre qui lui

ferait perdre toute sa poésie le grand menhir de Locmariaquer.

Vincent GRIFFON.

*Préparateur à la Faculté de Médecine, Interne des Hôpitaux,
Président du Club maritime d'Étel.*

M. Roger Grand

Se joint de grand cœur à la protestation de la Bretagne contre cette nouvelle tentative d'accaparement de Paris aux dépens de la Province. Cette étouffante centralisation tuera toute originalité en France. Puisse votre projet de restauration être mis à exécution !

Roger GRAND,

Avocat à la Cour d'Appel, Elève à l'École des Chartes

Société Bretonne de Géographie

« Le Conseil central de la Société bretonne de géographie, (Lorient) réuni en séance ordinaire le 16 octobre.

Profondément ému du projet de transfert à Paris du grand menhir de Locmariaquer,

Considérant que les monuments mégalithiques, transportés à Paris, perdraient le caractère historique et pittoresque qu'ils doivent au milieu dans lequel ils ont été élevés par nos lointains ancêtres ;

Considérant que l'ensemble des monuments de cet ancien âge, par leur réunion dans ce coin de la Bretagne, contribue à augmenter l'intérêt que les archéologues et les historiens y attachent et dont il serait dépouillé s'il était privé de l'un de ses plus beaux monuments ;

Considérant que le grand menhir ne peut être séparé du dolmen des marchands sans détruire la relation existante entre les divers monuments mégalithiques ;

Considérant qu'on ne peut objecter que ce monument pourrait être détruit par les habitants, puisqu'il est aujourd'hui la propriété de l'État ;

Considérant qu'en général, enlever à une province les monuments qui lui donnent un caractère spécial, s'adaptant à son sol, alors qu'ils seraient dénaturés ailleurs, c'est détruire son histoire, son passé, son aspect.

Proteste énergiquement contre le projet de transfert à Paris du grand menhir de Locmariaquer et sollicite le concours de la commission des monuments historiques de France (ou de M. le Ministre des Beaux-Arts) pour prendre les mesures nécessaires en vue de la préservation des monuments mégalithiques qui ne sont pas encore la propriété de l'État. »

Société polymathique du Morbihan

La Société polymathique du Morbihan s'est également occupée, le 26 octobre, de la question et tous ses membres se sont trouvés d'accord pour condamner le projet de trans-

fert comme une spoliation pour notre pays et une acquisition inutile pour la capitale. Mais le gouvernement n'ayant encore pas dit son avis, la Société a simplement voté la motion suivante : « La Société polymathique, considérant que le projet en question n'a aucun caractère officiel et qu'il ne paraît pas sérieux, passe à l'ordre du jour ».

Les Protestataires

Les écrivains bretons (en plus de ceux dont nous avons donné l'avis plus haut) : A. de la Borderie, membre de l'Institut ; L.-A. Bourgault-Ducoudray, Théophile Lemonnier, Raoul de la Grasserie, Stanislas Millet, Henry de la Guichardière, Charles Géniaux, Lucien de Brenneville, Pierre Laurent, Paul Caillaud, Emile Chrétien, nous ont envoyé leur adhésion, sans commentaires suffisamment développés pour être publiés.

Se joignent en outre à notre protestation :

MM. le vice-amiral Ménard, préfet maritime de Lorient ; comte Lanjuinais, député du Morbihan ; d'Auriac, sous-préfet de Lorient ; comte de Polignac, J. Talvas, conseillers généraux ; Breillot, docteur Pitache, Le Rolle, conseillers d'arrondissement ; Broni, maire de Lorient ; Danic, maire de la Trinité-sur-Mer ; Le Vaillant, maire de Surzur (1) ; Selo, maire de Baden ; abbé Gallen, maire de Sauzon ; Ezanno, maire de Carnac ; Guillard et Le Floch, maire et adjoint d'Auray ; Longarre, maire de Locmaria ; J. M. Couedel, maire d'Arzon, au nom des habitants d'Arzon ; Le Gohebel, Pasco, Picherat, maire, adjoint et instituteur de Locmariaquer ;

Ch. Joy, G. M. Evano, recteur et vicaire de Locmariaquer ; Le Mené, président de la Société polymathique du Morbihan ; Layec, secrétaire général de la Société bretonne de géographie ; d'Harcourt, percepteur à Lorient ; Le Rouzie, conservateur du musée Miln à Carnac ; E. Soymié, inspecteur d'assurances ; Gallot, architecte ; A. Nayel, statuaire ; Jules Desfontaine, de Nantes, explorateur ; Georges Loire, directeur du *Morbihanais* ; A. Cathrine, directeur du *Nouvelliste du Morbihan* ; tout le personnel de la Mairie de Nantes : Berthy, chef du secrétariat ; Ch. Martin, sous-chef ; Loise, chef du bureau des élections ; Lecomte, chef du bureau de l'instruction publique ; Mailcailloz, chef du bureau du contentieux ; Boutin, sous-chef du bureau de la comptabilité ; Cardin, régisseur des droits de place ; Ménard, commissaire voyer ; Lecointe, secrétaire de la police municipale ; Pleurance, secrétaire du bureau d'hygiène ; Marchand, sous-chef du bureau de la Guerre ; Riou, sous-chef de l'état-civil ; Duteil, Pregier, Husser, Corbineau, Einhloltz, Bonvineau, Diard, Thomson, Duret, Rouiller, employés aux divers bureaux.

(1) MM. Le Vaillant et Drouart, maire et instituteur de Surzur, consentent au transport à Paris à la condition formelle d'un retour du menhir.

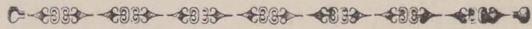
CONCLUSION

Il est facile de résumer le débat, et personnellement je me range à l'avis de M. Jos Parker qui a fort bien exprimé ce que j'aurais dit moi-même. Je n'ajouterai qu'un mot.

On nous a reproché, à nous, Morbihannais, de n'avoir pas relevé le dieu des ancêtres. Mais nos accusateurs qui prétendent que le menhir de Locmariaquer appartient à la France entière et même à l'humanité, devraient bien englober dans leurs reproches la France entière et l'humanité. D'ailleurs, qu'ont-ils fait eux-mêmes pour leurs monuments celtiques ? Qu'a fait Paris pour les siens ?

Oublions donc vite tous ceci. Qu'on laisse le menhir à nos landes et que la paix soit en Bretagne entre les Bretons de bonne volonté.

René SAÏB.



À UNE TULIPE

*O rare fleur, ô fleur de luxe et de décor
Sur ta tige toujours dressée et triomphante,
Le Velasquez eut mis à la main d'une infante
Ton calice lamé d'argent, de pourpre et d'or.*

*Mais, détestant l'amour que ta splendeur enfante,
Maîtresse esclave, ainsi que la veuve d'Hector,
Sous la loupe d'un vieux, inutile trésor,
Tu t'alanguis dans une atmosphère étouffante ;*

*Tu penses à tes sœurs des grands parcs, et tu peux
Regretter le gazon des boulingrins pompeux,
La fraîcheur du jet d'eau, l'ombrage du platane ;*

*Car tu n'as pour amant qu'un bourgeois de Harlem,
Et dans la serre chaude, ainsi qu'en un harem,
S'exhalent sans parfums tes ennuis de sultane.*

LE LYS

*Hors du coffret de laque aux clous d'argent, parmi
Les fleurs du tapis jaune aux nuances calmées,
Le riche et lourd collier qu'agrafent deux camées,
Ruisselle et se répand sur la table à demi.*

*Un oblique rayon l'atteint. L'or a frêmi.
L'étincelle s'attache aux perles parsemées,
Et midi darde moins de flèches enflammées
Sur le dos somptueux d'un reptile endormi.*

*Cette splendeur rayonne et fait pâlir des bagues
Éparses, où l'onyx a mis ses reflets vagues,
Et le froid diamant sa claire goutte d'eau ;*

*Et, comme dédaigneux du contraste et du groupe,
Plus loin, et sous la pourpre ombreuse du rideau,
Noble et pur, un grand lys se meurt dans une coupe.*

François COPPÉE.
de l'Académie Française.